

Nombre de membres
En exercice 19
Présents 17
Votants 17 + 2 pouvoirs

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
LE 14 NOVEMBRE À 20 HEURES 00

Date de la convocation du conseil municipal : 09 novembre 2022

Présents : Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ - Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - Philippe BOULOUMIÉ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - Richard TISSEUR - Cédric PASSOS - Nadège JACHEZ - ~~Ivann LECOURT~~ - Lucie TEPPE DUPELOT - ~~Vincent CLAPEYRON~~

Excusés avec pouvoirs : Ivann LECOURT à Laila GAUTHIER
Vincent CLAPEYRON à Richard TISSEUR

Secrétaire de séance : Ghislaine GARNIER

LOCATION DES SALLES DE L'ERA JEAN NOAILLY ET DU MARDIN – AUGMENTATION DES TARIFS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'augmentation des prix des fluides impacte les finances communales et propose de répercuter une partie de ces coûts supplémentaires sur les tarifs de locations des salles. Il est proposé l'évolution suivante :

Salle	Tarif actuel	Tarif proposé
Grande Salle Jean Noailly	520.00 €	570.00 €
Petite Salle Jean Noailly	210.00 €	230.00 €
Salle du Mardin journée	120.00 €	140.00 €
Salle du Mardin demi-journée	60.00 €	70.00 €

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'évolution des tarifs de location qui pourrait s'appliquer sur les contrats signés à partir du 1^{er} décembre 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Approuve la modification des tarifs de location des salles municipales comme suit :

Salle	Tarif actuel	Tarif proposé
Grande Salle Jean Noailly	520.00 €	570.00 €
Petite Salle Jean Noailly	210.00 €	230.00 €
Salle du Mardin journée	120.00 €	140.00 €
Salle du Mardin demi-journée	60.00 €	70.00 €

Dit que ces tarifs sont applicables sur les contrats signés à partir du 1^{er} décembre 2022,

Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La Secrétaire de séance
Ghislaine GARNIER



Le Maire,
Jean-François RASCLE,

